



Demande de renseignement juridique

Par **walli1961**, le **04/06/2013** à **14:58**

bonjour je vous explique mon cas j'ai fait installer des panneaux solaires sur mon toit par la société France Solaire depuis le mois de novembre 2012 une partie de l'installation est terminée. J'ai téléphoné plusieurs fois pour qu'il vienne terminer mon installation et chaque fois j'ai la même réponse on va faire le nécessaire que le service technique vous appelle pour terminer l'installation, j'attends toujours qu'il m'appelle et il n'y a personne qui m'appelle. ma question c'est que-que je fais juridiquement contre cette société pour non respect d'un contrat